



Compte-rendu du comité directeur du 12 février 2026

Réunion dans la salle du CAC, sur l'aérodrome de Chartres Métropole

Membres du comité directeur présents

André BOIX, Étienne BRESSON, Patrice CHARTIER, Guy DAVID, Loïc GIRARD, Lionel LEMMET, Michel OZOG, Antoine PELLETIER

Absents excusés

Guillaume FOUCHER, François GIGOT

Autres adhérents présents

Daniel FOUJU, Yves JOUIN, Alix PONS, Guillaume POUILLIER

Début de la réunion à 19h00

1 Approbation du compte rendu du comité directeur du 15 octobre 2025

Pas de remarque, compte rendu approuvé.

2 Point financier

Nous avons reçu la subvention de la Mairie de Chartres, de 3 600 €, même montant que les années précédentes.

À ce jour, le total des parts club encaissées par le CAC (ce qui revient réellement au club) associées aux adhésions 2026, s'élève à 3 315 €.

Nous avons actuellement 15 486 € en caisse. Les fissures de la piste ayant été réparées avec satisfaction (pour un coût de 3 010 € après déduction de la subvention FFAM), ce qui reporte de plusieurs années l'échéance d'une réfection complète, notre situation financière nous permet d'envisager sereinement d'autres dépenses d'équipement.

3 Point sur les adhésions 2026

À ce jour, nous sommes à 63 adhérents, plus 7 membres associés (licenciés dans un autre club FFAM) ; tous nos adhérents de l'année précédente n'ont pas encore renouvelé leur inscription, ce qui signifie qu'ils ne sont pas assurés et ne peuvent donc pas voler, ni travailler dans la salle ; que ceux qui souhaitent avoir une activité en 2026 au sein du club ne tardent pas à renouveler leur adhésion, de préférence en ligne sur le site de la FFAM.

Avec l'apport de 13 jeunes à l'école depuis septembre, ce qui est exceptionnel, nous sommes déjà un peu au-dessus de l'effectif de fin août 2025 (avant l'ouverture de la saison suivante par la FFAM), mais pas autant que nous pourrions l'espérer ; nous avons du mal à résister à l'érosion naturelle, due à une pyramide des âges défavorable, constatée dans tous les clubs.

4 Nouveau site internet du CAC

Depuis la fin décembre, le nouveau site internet du CAC est en ligne, avec son nom de domaine en .fr (au lieu de .com)

www.cachartres.com ⇒ www.cachartres.fr

Suite à un appel lancé dans le compte rendu du Comité Directeur du 2 septembre, Jean-Marie SÉVRIN a reconstruit le site internet du CAC chez un autre hébergeur ; le but était principalement de faire des économies (près de 100 € par an par rapport au meilleur prix promotionnel - et non garanti chaque année - du précédent hébergeur).

On ne peut que remercier Jean-Marie pour le temps qu'il y a consacré, et le féliciter pour le résultat obtenu !

La présentation des différentes sections (avions, planeurs, indoor, vol circulaire, ...) a été enrichie avec des photos actualisées. Pour continuer à illustrer le site, et notamment la page d'accueil, n'hésitez pas à transmettre des photos et courtes vidéos représentatives de vos activités.

La nouvelle adresse du site apparait maintenant rapidement lors d'une recherche sur Google ou Qwant. Plus nous serons nombreux à le rechercher ou à le consulter de temps en temps, plus le site du CAC ressortira en priorité dans les résultats de recherche.

Il nous restera à relancer des autocollants et des flyers avec cette nouvelle adresse.

5 Résumé de la formation FFAM Dirigeant, du 24 janvier à Parçay-Meslay (Tours)

Deux clubs d'E&L étaient représentés (Étienne BRESSON pour le CAC, Jean-François ALBERT pour l'ASMC Bouglainval, chacun étant membre associé de l'autre club), sur 20 participants. Formation dispensée par Laurent HENRY président de la FFAM, et Michèle VENEC secrétaire du bureau exécutif de la FFAM (ancienne présidente de club, secrétaire de CDAM, et présidente de CRAM), sous forme d'une présentation avec de nombreux échanges, et exemples vécus.

Formation intensive, dense, très intéressante grâce à la grande expérience des deux intervenants, mais presque trop courte pour traiter les multiples aspects :

- organisation de la FFAM, de la LAM-CVL, des CDAM, des clubs ;
- statuts et règlement intérieur, refus d'adhésion, responsabilités et devoirs, AG, ressources financières, dons et défiscalisation, ressources humaines, engagement bénévole ;
- fonctionnement fédéral, extranet, licence, questionnaire médical et attestation de santé, honorabilité, alcoolémie et stupéfiants ;
- violences, radicalisation, malveillance, contrat d'engagement républicain ;
- assurances : dommages, manifestation, locaux, expositions, tondeuses, biens du club ;
- réglementation : terrains répertoriés, arrêté manifestation, JPO (Journées Portes Ouvertes), SAPA (Spectacles Aériens Publics d'Aéromodélisme), catégories A et B ;
- formation, diplômes : AFA (Assistant Formateur Aéromodélisme), IAC (Initiateur Aéromodélisme Club, FFA (Formateur Fédéral Club) ; label EFAM (École Française d'Aéro-Modélisme) ;
- aides fédérales : bilan des clubs, subventions ANS (Agence Nationale du Sport), offres débutant club.

6 Résumé de la réunion du Comité des Usagers de l'aérodrome, du 30 janvier

Réunion essentiellement consacrée aux infrastructures de l'aérodrome de Chartres Métropole :

- bilan des travaux 2024-2025 : balisage de la piste, manche à air éclairée, reprise d'étanchéité des toitures ;
- travaux 2026 : déjections des chouettes dans les hangars, mousse sur l'arrière des hangars, dégâts créés par les sangliers (piste en herbe inutilisable) ; prolongation de la clôture rigide actuelle à ses deux extrémités, sur un total de 900 m, avec pose de deux portails pour accéder à l'espace Champhol ;
- utilisation de la piste en herbe strictement réservée aux planeurs et aux avions "basés" sur l'aérodrome ;
- bilan des manifestations 2024-2025 : ALAT, Mongolfiades, Rêves de Gosse, 30 ans Géode, JPO, meeting aérien 2025, concours Vol Circulaire du CAC ;
- manifestation 2026 : ALAT du 11 au 14 juillet ; Du rêve et des ailes (pour des personnes âgées) le 20 mai ; concours Vol Circulaire, JPO de l'aérodrome le 07 juin, 50 ans du CAC en octobre-novembre ;
- changement de code de la serrure de la salle du CAC : à prévoir.

7 Labellisation EFAM – École Française d'Aéro-Modélisme

À la suite de la labellisation EFAM délivrée par la FFAM le 6 novembre, le CAC a transmis une demande de financement le 26 janvier ; décision favorable de la commission formation reçue le 30 janvier ; ce financement se fera sous la forme d'un remboursement sur présentation de factures, de 50 % du matériel acheté pour un montant plafonné à 1 450 € (soit 725 € de prise en charge) ; notre demande pour des plans de travail supplémentaires (pour 450 €), n'a pas été retenue, car ne rentrant pas dans les équipements finançables.

Matériel soumis par le CAC et accepté :

- deux ensembles émetteur-récepteur (Flysky) et cordons moniteurs-élèves pour double commande avec les Polyclub des élèves ; récepteurs (Futaba, Multiplex) pour les modèles de perfectionnement du club (Easyglider, Alpha-club, Cloud Dancer, FunCub, Trainer 60, Saxo) ;
- moteurs électriques, variateurs électroniques, accus, chargeurs, pour la modernisation de modèles usagés (dons), et pour les modèles de perfectionnement du club ; sacs de protection LiPo pour la sécurité ;
- balsa, CTP, et accessoires (chapes, guignols, charnières, ...) pour construction classique (dont vol circulaire) ; colles (vinylique, époxy, cyanoacrylate, néoprène) ; vinyle adhésif pour entoilage et décoration, ... ;
- forets 2 à 5 mm, fer à souder, limes, lames de cutter, étiqueteuse et rubans, tiroirs/boîtes de rangement.

Plans de travail supplémentaires – Réimplantation de la salle principale

Grâce à la disponibilité et l'expérience des moniteurs, les 10 Polyclub des élèves ont été construits très rapidement, car il y avait beaucoup d'impatience de la part des élèves ! Mais pour envisager d'autres constructions ou restaurations plus traditionnelles et ambitieuses, il nous faut maintenant quelques plans de travail supplémentaires.

Accord du Comité Directeur pour l'achat de 2 établis (modèle Vevor, sur le site Leroy-Merlin).

Le bureau sera utilisé pour ranger "rationnellement et avec plus de soin" les modèles des élèves, et d'autres matériels ou modèles en attente. Car le rangement (ordre, propreté, préservation) est clairement un point qui n'est pas satisfaisant actuellement, et sur lequel nous devons progresser. Les moniteurs devront pousser la plupart des élèves à être plus soigneux avec leur matériel (émetteurs, batteries, hélices, ...), et plus ordonnés (rangement en fin de séance).

Pour un meilleur encadrement des élèves par les moniteurs, le simulateur de vol sera transféré dans la salle principale.

8 Calendrier des manifestations 2026

* Concours de vol circulaire : dimanche 24 mai.

Avant ce concours, nous aurons besoin de volontaires pour préparer la piste (désherbage), et les abords ; puis de volontaires pour monter quelques "abris faciles" la veille ou le jour du concours.

Rendez-vous à prendre avec le maire de Champhol et son adjoint, par le président (EB) et le responsable de la section vol circulaire (AB).

Autorisation à demander à Chartres Métropole pour le stationnement de camping-cars dans l'enceinte de l'aérodrome, pour la nuit du samedi au dimanche.

* JPO (Journée Portes Ouvertes) de l'aérodrome, et donc du CAC : dimanche 7 juin.

* Week-end club à St-Germain : samedi 4 et dimanche 5 juillet.

* ALAT (Aviation Légère de l'Armée de Terre) sur l'aérodrome, en préparation du défilé aérien sur les Champs Élysées : du 11 au 14 juillet.

* Salon des associations : samedi 5 et dimanche 6 septembre.

* Session Ailes/Brevet/QPDD (Qualification de Pilote De Démonstration)

En mai ou juin (date à définir en fonction de la disponibilité d'examineurs d'autres clubs du département), nous devons également organiser une session de passage d'Ailes pour nos jeunes élèves, afin de valider leur formation au sein de l'école. Les parents seront sollicités pour accompagner et encourager leurs enfants lors de ces "épreuves" (au sens sportif du terme !).

* 50 ans du CAC : en octobre ou novembre, nous célébreront les 50 ans du CAC, dans la salle de l'aérodrome, avec des documents et des témoignages sur l'activité du club tout au long de ces cinq décennies.

9 Préparation du terrain de St-Germain pour la saison

Jusqu'à présent, les sangliers n'ont faits que des fouilles limitées, principalement en bordure de la piste bitumée, mais aussi entre la piste et la zone du public, et sur l'aire drone racing. Certains utilisateurs réguliers du terrain, dont Guillaume POUILLIER, ont déjà fait du rebouchage : merci !

Dès que la météo le permettra (sol ni trop mouillé, ni trop sec), probablement entre la mi-mars et la mi-avril, il faudra rouler prioritairement la piste en herbe, mais aussi les autres zones de la plateforme.

Quelques tailles seront à effectuer le long du chemin d'accès depuis la route.

La remise en état de plusieurs tables de démarrage est prévue.

Enfin, après de multiples tergiversations face au travail important qu'aurait nécessité la construction d'une cage de pilotage mobile, nous remettrons en état à l'identique la cage de pilotage précédente (piquets et filets).

Guillaume POUILLIER, qui s'est fait le porte-parole de la section avion, a évoqué le manque d'espace sous l'abri principal, à cause du container qui prend beaucoup de place : aucune décision en séance, réflexion à mener.

10 Projet d'acquisition et de financement d'une fraiseuse numérique

L'acquisition d'une imprimante 3D et/ou d'une fraiseuse numérique (ou Laser) avait été envisagée lors de la demande de financement EFAM ; mais à la suite de la consultation de plusieurs membres du CAC qui ont l'expérience, ce poste n'a pas été retenu dans le cadre de l'école, car la plupart de nos nouveaux élèves sont très jeunes ; par ailleurs, nous n'avions pas le temps de bien cadrer nos besoins, et de rechercher le matériel adapté.

Cependant, compte tenu de la situation financière du CAC, une telle acquisition reste tout à fait envisageable pour des projets collectifs ou personnels, notamment pour intéresser les élèves les plus âgés (14-17 ans). Donc, nous lancerons prochainement une enquête auprès de tous, pour connaître vos avis, vos souhaits ou vos besoins, et vos retours d'expériences pour les quelques-uns qui sont déjà équipés à titre personnel.

Lors de la séance d'école du 21 janvier, Patrice SOUCI (merci à lui !) avait apporté dix petits Rafale pré-découpés à la fraiseuse dans des chutes de depron, qui ont fait le bonheur des élèves ; bien d'autres possibilités plus ambitieuses sont envisageables pour nos élèves, pour des animations (JPO, Salon des associations, ...), ou pour différents projets que nous pouvons avoir dans nos têtes, ou qui viendront en découvrant les possibilités de ces machines numériques !

Fin de la réunion à 22h00

Le Secrétaire

Patrice CHARTIER



Le Président de séance

Étienne BRESSON

